

Commune
de
AULNAY-LA-RIVIERE



Madame, Monsieur

Je me permets de vous contacter afin de solliciter la relève de l'index de votre compteur d'eau, conformément aux pratiques habituelles. De plus je souhaitais vous informer que dès l'année 2025, la compétence de gestion de l'eau sera transférée à la CCPG (Communauté de communes du Pithiverais Gatinais).

En conséquence, pour l'année 2024, vous recevrez deux factures distinctes : l'une, annuelle, correspondant à votre consommation réelle d'eau et l'autre établie sur estimation qui couvrira le reste de l'année 2024. Cette estimation sera basée sur vos consommations annuelles précédentes et sera reçue durant le mois de décembre.

Il n'y aura aucun changement concernant l'assainissement, une seule facture sera établie en décembre.

Les habitants ne souhaitant pas effectuer par eux-mêmes la relève de leur compteur d'eau peuvent s'adresser par téléphone ou par e-mail à la mairie. Veuillez noter que l'adresse e-mail concernant l'eau et uniquement l'eau est désormais : aulnayariviere.eau@gmail.com

Je vous remercie par avance pour votre attention à cette demande et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Le Maire, Mme LEVY Véronique

